

Annexe 1.6

Grille d'évaluation des besoins en eau

Les bâtiments divers

Nature du bâtiment	Débit ou volume d'eau minimum utilisable en 1 heure (en m3)	Durée de référence d'un sinistre (en heure)	Besoins en volume d'eau total (en m3)	Nombre de PEI utilisables simultanément	Distance maximale du risque*	Distance maximale entre PEI*
Camping (sans création d'ERP) Habitations légères de loisirs Aires d'accueil des gens du voyage Aires de stationnements de camping cars	30m ³	1	30m ³	1	400m	
*	<u>Distance :</u> Il s'agit de la distance maximale autorisée entre le point d'eau incendie et l'emplacement le plus éloigné (tente, habitation légère de loisir...) Elle est mesurée par les voies carrossables et accessibles aux engins de lutte contre l'incendie.					